



REPUBLIQUE DE GUINEE
TRAVAIL – JUSTICE – SOLIDARITE

**MINISTERE DE L'ASSAINISSEMENT DE L'HYDRAULIQUE ET
DES HYDROCARBURES**

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET

SERVICES DE CONSULTANT (Individu)

N° : GN-GWSP-560156-CS-INDV

Client : Ministère de de l'Assainissement de l'Hydraulique et des Hydrocarbures, représenté par le Projet Eau et Assainissement de Guinée (PEAG).

LOAN/CREDIT/TF INFO: IDA-V5130

Titre : « RECRUTEMENT D'UN (1) COMPTABLE DEDIE À L'OGPNRF AU COMPTE DU PEAG ».

DEBUT : 04/09/2026

FIN : 21/09/2026

La Guinée est un pays riche en eau, doté de 1 165 rivières et fleuves répartis sur 23 bassins versants, dont 14 sont partagés avec ses pays voisins, y compris les fleuves Niger, Sénégal et Gambie. A cet effet, la Guinée est membre des autorités régionales de bassins fluviaux, dont l'Autorité du Bassin du Niger, l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS) et l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve (OMVG). Pour tirer pleine profit de sa position stratégique afin de mobiliser ses ressources en eau de surface pour de multiples usages, la Guinée cherche à renforcer sa capacité à participer à ces plateformes transfrontalières.

Le pays dispose également d'importantes ressources en eaux souterraines (estimées à 13 000 milliards de m³)¹, très mal connues du fait de sa faible capacité institutionnelle pour surveiller et exploiter les eaux souterraines de manière durable. Malgré la réalisation de certaines études de modélisation des eaux souterraines, la prolifération des forages dans les grandes zones urbaines et leur impact potentiel sur les ressources en eau sont peu compris.

Le secteur de l'hydraulique urbaine en Guinée est confronté à des contraintes chroniques qui perpétuent le déficit d'accès à l'eau potable et entraînent une détérioration significative de la qualité du service. Ceci est le cas dans toutes les villes actuellement desservies par la Société des Eaux de Guinée (SEG). Le manque d'investissements majeurs depuis près de deux décennies contribue en partie à cette situation. Les installations et réseaux d'hydraulique urbaine ne desservent actuellement qu'une partie des populations des centres-villes, alors que les



agglomérations urbaines se sont fortement étendues et peuplées. Ainsi, à ce jour, le taux d'accès global en zone urbaine sous la responsabilité de la SEG est d'environ 22% et ce avec une desserte par intermittente (délestage). Cette situation est loin de l'objectif de 75,6% du Plan National de Développement Économique et Social (PNDES 2016-2020). S'agissant du Grand Conakry, la desserte est de plus en plus perturbée depuis 2001 à cause du déficit croissant entre la production et la demande en eau, et du très fort taux de fuites d'eau dans les réseaux.

Le secteur de l'eau est sous la tutelle du ministère de l'Assainissement, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures (MAHH), qui définit la politique relative aux ressources en eau et à l'approvisionnement en eau. Le MAHH est composé de plusieurs départements clés, dont la Direction Nationale de l'Hydraulique (DNH) qui est responsable du suivi des ressources en eau. Le Service National d'Aménagement des Points d'Eau (SNAPE) est responsable de la production d'eau pour le milieu rural, tandis que la Société des Eaux de Guinée (SEG) est une compagnie nationale chargée de fournir des services d'eau en zones urbaines.

Les infrastructures d'assainissement existantes exigent de gros investissements si l'on veut assurer des services adéquats à la population. En Guinée, le système de traitement des eaux est constitué d'un réseau d'égouts non fonctionnel et très peu développé dans quelques quartiers de la capitale Conakry et d'un système d'assainissement autonome dégradé, composé de latrines familiales et de fosses septiques, qui nécessitent des améliorations et la construction de stations de traitement des boues de vidange. Les aspects institutionnels et organisationnels, législatifs et réglementaires, techniques, socioéconomiques, sanitaires et environnementaux de l'assainissement urbain en Guinée appellent à la mise en place de réformes appropriées pour bien définir un cadre institutionnel du sous-secteur qui permettra de clarifier le rôle et les missions des acteurs. En plus, le Gouvernement s'est fixé pour objectif d'éliminer la défécation à l'air libre à l'échelle nationale à l'horizon 2020 et de fournir un paquet minimum de services d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH) à 100 pour cent de la population à l'horizon 2030, ces objectifs sont loin d'être atteints malgré les efforts déployés en ces dernières années.

D'importantes réformes sont nécessaires pour pouvoir relever le défi de fournir un accès universel à l'eau et à l'assainissement à l'horizon 2030 et au-delà. Une première génération de réformes dans le secteur de l'eau a été réalisée entre 1989 et 1999 et avait conduit à la mise en place d'un contrat de gestion entre la SONEG (gestion du patrimoine, des investissements et des services de la dette) et la SEEG (opérateur en charge de l'exploitation et de la maintenance des services d'eau, de la facturation et de la relation clientèle). Cependant, après quelques bons résultats, les négociations pour le renouvellement du contrat de la SEEG n'ont pas abouti pour multiples raisons. Depuis 2001, le secteur de l'eau en milieu urbain est géré par la Société des Eaux de Guinée (SEG).

Pour apporter des solutions aux défis cités ci-dessus, le Gouvernement de la République de Guinée a sollicité les partenaires techniques et financiers notamment la Banque Mondiale pour mobiliser le financement requis pour la réalisation des travaux des trois phases du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable du Grand Conakry à l'horizon 2040 afin d'une part de résorber le déficit en eau potable de Conakry persistant depuis 2001 et d'autre part de couvrir les besoins en eau jusqu'en 2040.

La Banque Mondiale a longtemps soutenu le secteur de l'hydraulique urbaine en Guinée y compris par le récent « Projet Urbain Eau de Guinée » (PUEG), financé depuis 2017 par un don de 30 millions de dollars.



Guinée / Commune de Dixinn / Quartier Minière Corniche
en face de la cour de Saïfoulaye DIALLO
BP: 1217, Conakry - Tel: (224) 628-489-131/621-510-884

Compte tenu de l'urgence ci-dessus signalée et des enseignements tirés du projet PUEG, la Banque Mondiale a prévu une contribution de 200 millions de dollars, correspondant à environ un tiers, du montant nécessaire au financement de la Tranche 1 du Schéma Directeur sous réserve de mobilisation confirmée d'autres fonds pour compléter le montage financier de cette tranche.

Plusieurs autres partenaires au développement ont répondu favorablement à l'appel de financement lancé par les autorités guinéennes lors du Forum de l'Eau qui s'est tenu à Conakry en mai 2023 en annonçant leurs intentions de contribuer à la mise en œuvre du Schéma Directeur.

Dans le cadre de l'exécution de la composante 3 du projet, le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) appuie la mise en œuvre de Solutions Basées sur la Nature (SBN) dans le bassin du Konkouré et le sous-bassin du Samou, afin d'améliorer la qualité de l'eau et renforcer la résilience face au changement climatique.

C'est ainsi que le gouvernement entend utiliser une partie des fonds pour recruter recruter au compte de l'Office Guinéen des Parcs Nationaux et Réserves de Faune (OGPNRF) un (1) comptable pour assurer la gestion comptable au niveau du Parc National du Mont Gangan.

Le l'Assainissement, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures (MAHH), représenté par le Projet Eau et Assainissement de Guinée (PEAG) invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en **langue française** en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les documents suivants : Cv, lettre de motivation, références, diplômes, attestations de services faits et attestations de formations complémentaires.

Les critères pour l'évaluation des candidatures seront :

I- Education :

- ✓ Diplôme universitaire de base (BAC+3) en gestion, comptabilité ou finance.

II- Expériences :

- ✓ Justifier de 5 années d'expérience professionnelle dont 3 années d'expérience en tant que comptable ou assistant comptable au sein d'un programme ou projet de développement financé par un bailleur de fonds ou au sein d'un aire protégé;
- ✓ Fournir au moins 3 références professionnelles (expériences similaires). Une enquête de moralité sera effectuée avant la signature du contrat ;
- ✓ La connaissance du logiciel de gestion de Projet TOMPRO sera un atout ;
- ✓ Disposer d'une éthique élevée et d'un engagement personnel en faveur de la transparence et de la responsabilité ;
- ✓ Disposer des aptitudes avérées à élaborer, gérer et évaluer des plans financiers et administratifs ;
- ✓ Disposer d'une aptitude à travailler dans des zones reculées sur une longue période ;
- ✓ Démontrer une bonne aptitude au travail en équipe et à l'exercice des fonctions dans un environnement sous pression ;
- ✓ Une bonne connaissance des connaissances dans la gestion des données informatisées ;
- ✓ Une bonne connaissance des procédures de la Banque mondiale sera un atout.



Guinée / Commune de Dixinn / Quartier Minière Corniche
en face de la cour de Saïfoulaye DIALLO
BP: 1217, Conakry - Tel: (224) 628-489-131/621-510-884



III- Langue de travail :

- ✓ Parfaite maîtrise de la langue française.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux directives de sélection de consultants individuels de la Banque mondiale « Règlements pour la Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le FPI » de la Banque mondiale édition septembre 2025.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir les Termes de référence complets et des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures de bureau suivantes : **du Lundi au Jeudi de 9 h 00 mn à 16 h 30 mn GMT et le Vendredi de 9 h 00 mn à 13 h 00 mn GMT.**

Les dossiers de candidature doivent être déposés ou transmis par courriel à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **21 Septembre 2026 à 10 h 00 mn GMT.** Les enveloppes doivent porter expressément la mention « **Recrutement d'un (1) Comptable dédié à l'OGPNRF au compte du PEAG** ».

À l'attention de : **Monsieur le Coordonnateur National du Projet Eau et Assainissement de Guinée (PEAG).**

L'adresse dont il est fait mention ci-dessus est: **Projet Eau et Assainissement de Guinée (PEAG), Minière Corniche en face de la cour de Saifoulaye DIALLO, Commune de Dixinn, BP : 1217 – Conakry, République de Guinée, Tél : (+224) 628 48 91 31, Email : bayoaraf@gmail.com avec copie obligatoire à : procurementpeag@gmail.com**

Fait à Conakry, le 04 Septembre 2026



M. Arafan BAYO
Coordonnateur National du PEAG

